

PUBLIC

 Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

 Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

Accessible via VAE - <http://www.vae.gouv.fr>

PRÉREQUIS

-  Être titulaire d'un niveau 5 (Bac+2) en Informatique : Deust en informatique, BTS SIO, BTS CIEL, diplôme Analyste programmeur du Cnam, certains titres AFPA homologués au niveau 5) ou d'un diplôme qui dispense des niveaux L1 et L2.
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 scientifique et des UE NFP135 et NFP136 (voir référence Cnam).
- L'admission se fait sur dossier puis en entretien. Les inscriptions débutent en janvier.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

 Modalités d'accès : Sur dossier puis entretien. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'apprentissage.

 Délais d'accès : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du Code du travail).

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

 A l'issue, le/la jeune sera capable de :

- Concevoir et développer des applications informatiques (analyse et spécification adaptée, gestion de projet et des bases de données, interface homme – machine, modélisation de problèmes réels, algorithmes, choix de langage de programmation et protocoles de tests)
- Exploiter, gérer et assurer la maintenance informatique (installation et dépannage de systèmes d'exploitation et matériel informatique, tests, accès et gestion de bases de données distantes, administration de serveurs Web, gestion de parcs informatiques)
- Gérer, orienter et argumenter une démarche technico-commerciale (rédaction de recommandations techniques et communication professionnelle plurilingue)

PERSPECTIVES POST-FORMATION

 Notre formation vous donne accès à de nombreuses professions :

- développeur full stack ;
- administrateur systèmes et réseaux ;
- développeur opérationnel ;
- expert en cybersécurité ;
- etc.

De plus, après la licence, vous pouvez intégrer directement le Titre RNCP niveau 7 Expert en Système d'Information, ou encore poursuivre vos études en école d'ingénieur.

VALEUR AJOUTÉE

- Accompagnement personnalisé,
- Projets pédagogiques,
- Partenariats
- Semaine professionnelle
- Partenariat avec le Cnam

LIEU DE LA FORMATION

 Locaux de la Haute Ecole d'Arras (HEA)
28 rue Baudimont à Arras

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Théories – pratiques – mises en situation professionnelle – Interventions de professionnels
- Cas pratique – mises en situation – exposés – projets

 **LIEN FRANCE COMPÉTENCES** : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40116/>

 **CODE RNCP** : 40116

NIVEAU : Diplôme de niveau 6

CERTIFICATEUR : Cnam

DATE DE LA PUBLICATION DE LA FICHE : 01/01/2025

DATE D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT : 31/12/2029

CODE NSF : 114b - 326

FORMACODE(S) : 31054

CODE ROME : M1810 - I1401 - M1801 - M1805 - M1802



CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE
BAUDIMONT
ARRAS



le cnam
Hauts-de-France

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de licence, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 180 crédits ECTS.

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences blocs de compétences et/ou par correspondance sont définies par chaque certificateur qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités peuvent être modulées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Validation totale ou partielle des modules, blocs de compétences.

DURÉE DE LA FORMATION

500 heures en centre de formation

Début de la formation à compter de septembre

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 8 – maximum 26

ENTREPRISES

Service informatique des entreprises

SSII

Société d'édition de logiciels

TARIFS DE LA FORMATION

Conditions tarifaires sur demande

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 «fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation : 8074 €. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « **La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.** »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION 2025

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels	Taux d'interruption en cours de formation	Taux de poursuite d'études	Taux d'insertion professionnelle à 6 mois *	Taux d'insertion professionnelle en lien avec le métier *
100 %	0 %	95 %	100 %	100 %

Lien Inserjeunes : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

* Source = issue de la consolidation des enquêtes réalisées sur l'action / * NC Non Connu

PROGRAMME

UTC501 Outils mathématiques pour informatique 3 ects

UTC502 Principes fondamentaux des systèmes d'exploitation 3 ects

UTC503 Paradigmes de programmation 3 ects

UTC504 Systèmes d'Information et Bases de données 3 ects

UTC505 Introduction à la cyberstructure de l'internet 3 ects

SEC101 Cybersécurité : référentiel, objectifs et déploiement 6 ects

GDN100 Management de projet 4 ects

ANG 300 Anglais professionnel 6 ects

NFP121 Programmation avancée 6 ects

RSX101 Réseaux et protocoles pour l'Internet 6 ects

D'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celle proposée dans le cadre de la convention au niveau national.

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande.

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accueil et accès des publics en situation de handicap.

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique de la prestation possible en fonction de la situation

Service handicap du CFA Jean Bosco :

handicap@cfajeambosco.fr

Service mobilité du CFA Jean Bosco :

mobilite@cfajeambosco.fr

COORDONNÉES

UFA BAUDIMONT

17 rue Saint Maurice – CS 40573 - 62000 ARRAS Cedex

03 21 16 18 00



EXPERT MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT DU CFA

developpement@cfajeambosco.fr

SERVICE DÉVELOPPEMENT UFA BAUDIMONT

relations-entreprises@baudimont.com

